



**La CGT dénonce et combat les dérives sécuritaires de ces dernières années.**

**Sous prétexte de coûts supplémentaires et de manque d'effectifs, la direction supprime chaque année les moyens matériels et humains pour garantir un haut niveau de sécurité et assurer un Service Public de qualité.**

**Pendant que le pôle RH de la Traction échoue à calculer les effectifs, le pôle sécurité TMS ferme les yeux sous la pression des activités.**

**Ainsi, chaque activité y va de son « idée » toute personnelle, comme « Opticonduite » sur SIRIUS proposé par Voyages ou encore les « ADC + » proposés par Transilien...**



### **SIRIUS NG : LES ACTIVITÉS S'ACCAPARENT L'OUTIL**

La direction a présenté les nouvelles applications pour 2016 : DEFIT, FLASH et FLH sur SIRIUS... Une première démonstration a été effectuée en statique et la CGT a déjà noté des dysfonctionnements : le nombre d'informations sur l'écran est incompatible avec leur bonne appréhension, la fiche train déroule en mode conduite de bas en haut alors que les travaux seraient affichés de haut en bas... La question de l'articulation de ces applications avec SIRIUS est posée.

Dans le catalogue d'applications de la direction, entre « Opticonduite » pour conduire à l'heure et à la bonne vitesse, celle pour recevoir des messages des activités en conduisant (sans rire !), celle pour se géolocaliser précisément, ou bien encore celle pour s'arrêter en gare, chacun y va de son idée farfelue...

Pour la CGT, un petit rappel s'impose : l'ADC doit observer la voie, la signalisation, les installations avant d'avoir à se préoccuper d'applications !!! Ces pansements ne visent souvent qu'à occulter des problèmes d'organisation du travail et de suppression d'effectifs auxquels sont confrontés tous les cheminots au quotidien.

La CGT s'oppose donc :

- à toutes les applications « gadget » qui polluent l'écran en mode conduite,
- aux applications « maisons » déployées dans certaines UP (KAWET, GALAPAGENT, ...) alors que SIRIUS, la tablette et les applications sont des outils de travail nationaux qui nécessitent une unicité,
- au dévoiement de ces mêmes applications déployées à la hussarde, comme KAWET par laquelle les CUP ou DPX communiquent des informations de tout ordre, y compris des documents de sécurité tels que les plans des pistes ou des itinéraires sans même les tenir à jour.

### **AGC : DERIVEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR !**

La problématique de vulnérabilité aux chocs des Autorails Grande Capacité (AGC) est connue depuis un premier accident à un PN en 2009 sur la région de Chambéry et fut tristement rappelée aux mémoires par la dérive de 19 km survenue le 20 octobre 2015 en Normandie, suite au heurt avec deux bovins.

L'absence de collision ferroviaire (animaux, véhicules) ne pouvant être garantie dans un mode de transport ouvert sur son environnement, il est indispensable que des mesures soient prises pour en supprimer les effets sur les organes de frein.

La direction avait dans un premier temps renvoyé le plan de modifications du matériel à un ensemble d'études de faisabilité et donc à l'absence d'assurance de sécurité à court terme.

Dans l'attente de la mise en œuvre de ces modifications, la CGT a demandé de :

- Limiter la vitesse des circulations en AGC pour limiter les éventuels chocs,
- Composer les circulations en AGC en UM, pour multiplier les organes de frein,
- Equiper chaque rame d'au moins un ASCT pour assister les usagers.

Ces mesures avaient été balayées d'un revers de la main par une Direction qui fait passer largement l'aspect économique avant la sécurité des circulations.

Aujourd'hui, la direction continue de jouer à la roulette russe. Les modifications qui devaient être apportées sont au point mort avec un calendrier déconcertant :

- Modification des valves de purge : fin 2017 (seuls 15 engins sur 700 modifiés à ce jour),
- Modification de l'isolement électrique au niveau de l'auto-coupleur : pas avant septembre 2019,
- Chasse-obstacles : pas de date car les pièces commandées ne sont pas aux bonnes dimensions !!

Pour la CGT, la sécurité ferroviaire et celle des cheminots ne sont pas des variables d'ajustement économique !! **La Fédération CGT des cheminots invite donc chaque cheminot à préserver sa vie et sa santé dont la direction n'a cure et pour ce faire, à se rapprocher des militants CGT.**

### **DESHUNTAGE : LA SNCF CONDAMNÉE PLUSIEURS FOIS !!!**

La direction a été condamnée le 18 octobre dernier par les prud'hommes de Bayonne pour avoir contesté le droit de retrait de plusieurs ADC faisant suite à des déshuntages. Dans ce bras de fer engagé par la direction, le travail et les arguments portés par les représentants **CGT**, démontrent le bien fondé de notre analyse sur les dangers que constituent les problèmes de déshuntage.

Le 20 octobre, la SNCF était condamnée pour homicide involontaire après la mort en 2006 d'une automobiliste à un PN en Bretagne. C'est bien un déshuntage qui est la cause de cet accident !

Si **la CGT** ne peut se réjouir de ces condamnations entachant gravement l'image du Service Public SNCF et le professionnalisme des cheminots non-décideurs, nous ne pouvons que saluer que nos camarades entraînés dans la boue par de dogmatiques dirigeants sans scrupules, soient rétablis dans leur plein droit et que leurs actions soient reconnues justes et légitimes.

**La CGT** attend de la direction des explications et des mesures immédiates pour assurer la sécurité des circulations. La CGT a des propositions pour maintenir les circulations sur les lignes où la sécurité n'est pas assurée suite à déshuntages : transfert de matériel non deshunteur, exploitation en BM... Inutile donc que la direction tente le chantage à la charge ou de justifier des fermetures de lignes pour cause de déshuntage.

### **BILAN DES VAS**

Pour la CGT, il n'y a aucune raison d'anticiper une nouvelle fois les VAS. La direction ferait bien de respecter la durée des 3 ans de l'aptitude des ADC, en dimensionnant les centres d'aptitude pour qu'ils puissent les recevoir, plutôt que de se focaliser sur un 2ème lissage ! La consigne syndicale tant sur le passage de la « psycho » que sur la VAS est toujours applicable.

### **VISITE PSYCHO**

La direction annonce 1 inaptitude... mais combien en réalité ? Nous avons déjà enregistré plusieurs ADC revenus inaptés de la « psycho » en attente de la repasser. Nos dirigeants restent flous sur ce sujet sur lequel ils ont sûrement beaucoup de choses à cacher aux cheminots.

Face à une direction qui peine à argumenter les raisons d'une anticipation de la visite d'aptitude psychologique, **la CGT** invite chaque ADC et chaque CTT à appliquer sa consigne syndicale afin de ne pas repasser de visite psycho dans le cadre de l'acquisition de la Licence Européenne.

**Rapprochez vous d'un militant CGT si vous rencontrez des problèmes !**

### **QUAND TRANSILIEN BAFUQUE LA LIGNE MÉTIER... AVEC LA MISE EN PLACE DES ADC+ !**

Lors des discussions sur la pénibilité en 2012, des assistants DPX ont été mis en place. Choisis parmi des conducteurs en fin de carrière, ils conduisent la moitié de leur temps de travail et aident les DPX dans leurs tâches administratives pour la seconde moitié. Certaines dérives les ont amenés à effectuer des « pré-accompagnements ». Transilien, profitant de ces dérives, envisage la mise en place de « supers TB », dits ADC+, sortes de contre-maîtres chargés d'accompagner les ADC ou d'animer les formations pendant que les CTT conduisent.

Pour **la CGT**, seuls les CTT Ligne, experts métiers en charge de la certification, sont à même d'assurer les accompagnements des ADC. **La CGT** revendique pour les conducteurs la création d'un « Grand Métier Conduite », seul moyen de garantir une uniformisation par le haut des règles de sécurité et de la formation induisant un unique et haut niveau de formation et de qualification. Ce haut niveau de qualification doit être certifié par des Cadres tractions assurant le management de 1<sup>er</sup> niveau de la sécurité ferroviaire, en certifiant les compétences par un suivi régulier en vue de l'habilitation et en assurant une formation continue de haut niveau pour tous les conducteurs.

**POUR LA CGT, LES ACTIVITÉS ET LEURS ÉCONOMIES COURT-TERMISTES DOIVENT S'EFFACER DEVANT LES MÉTIERS ET LA SÉCURITÉ !!!**